



Projet d'expérimentation « Cristal » (Lohr) Véhicule innovant bimodal électrique

Contexte :

La société Lohr, ETI localisée à Strasbourg, a conçu un concept de mobilité du futur particulièrement innovant. Les véhicules électriques type navette peuvent être utilisés pendant les heures de pointe en convois attelés et en dehors de ces heures en libre service autopartage.

Objectifs /enjeux :

La société Lohr souhaite préparer le déploiement et la commercialisation future de ces véhicules innovants. Les points importants / verrous à lever concernent respectivement :

- Les usages : Lohr a choisi 2 cibles - une grande ville Strasbourg et une ville moyenne Montélimar
- La réglementation : deux points doivent être débloqués. L'autorisation de transporter des passagers dans une remorque et les aspects carte grise (mode convoi / véhicules élémentaires)



Le véhicule en mode navette avec 4 modules

Les acteurs / le consortium :

Une charte de collaboration a été signée le 9 décembre au Grand Palais lors de la COP 21 entre l'industriel Lohr, la collectivité expérimentatrice (Montélimar Agglomération), Les Courriers Rhodaniens (délégataire des Transports Collectifs de la Collectivité), l'ADEME, Le Pôle de compétitivité LUTB, le syndicat des énergies de la Drôme SDED, le LESRA avec le soutien de la Préfecture de la Drôme.

Programme / échéances :

- *Mars à Aout 2016* : Etude territoriale de faisabilité intégrant les enjeux des parties prenantes de l'expérimentation
- *Septembre à Décembre 2016* : étude des flux en situation réelle
- *Septembre à Décembre 2017* : expérimentation opérationnelle

Résultats attendus :

- Fournir à Lohr les éléments déterminants pour les futurs déploiements et la commercialisation en formalisant des scénarios
- Sensibiliser les Montiliens aux transports du futur et aux nouveaux usages (autopartage)
- Renforcer les compétences des courriers rhodaniens et son implication sur le territoire
- Participer à l'image et à l'attractivité du territoire

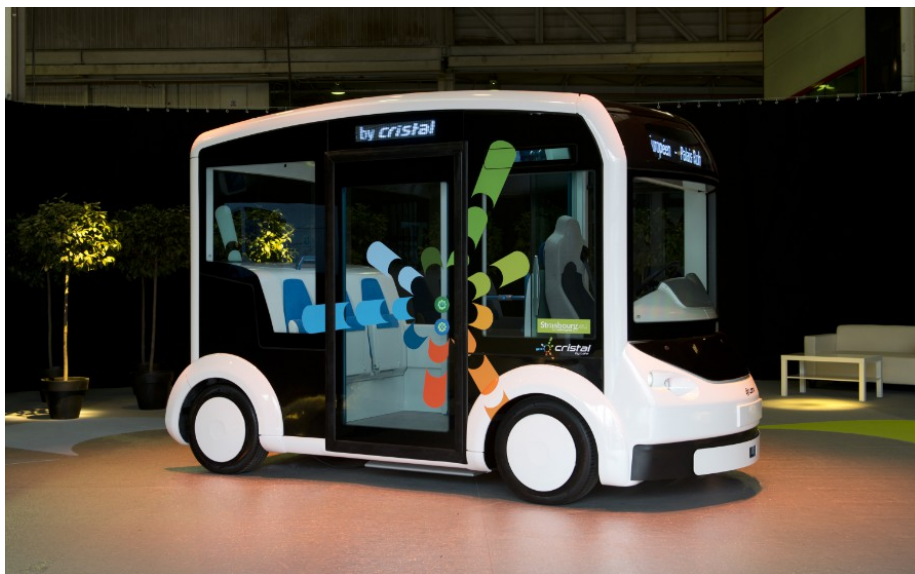
Budgets :

Etudes : 200 k€ (soutien ADEME)

Infrastructures et Signalétique : 100 k€ (en utilisant au maximum les infrastructures existantes)

Développements futurs envisageables :

- Etre un territoire de tests de mobilité nouvelle
- Poursuivre la collaboration avec l'industriel Lhor (platooning : accrochage immatériel de navettes automatiques, aspects énergétiques : recharge par induction, passage aux prolongateurs d'autonomie H2, aspect connectivité, route intelligente)



Le véhicule en mode libre service



Signature de la charte de collaboration lors de la COP21